

PROGRAMME

VOLET THEORIQUE

Elément 1 : Marché et Produits Financiers

- 1- Présentation générale du marché boursier tunisien
- 2- Valeurs mobilières négociables en Bourse
- 3- Opérations sur titres

Elément 2 : Réglementation

- 1- La Bourse : réformes récentes et textes législatifs
- 2- Appel publique à l'épargne : franchissement de seuils et offres publiques
- 3- Organe de surveillance et dispositions pénales
- 4- Les enregistrements

Elément 3 : Négoce et règlement

- 1- Les règles fonctionnelles de la plateforme de négociation électronique
- 2- Back-office : Règlement / Livraison
- 3- Rôle et missions du contrôleur

VOLET PRATIQUE

Elément 4 : Plateforme de Négoce

- 1- Fonctions de la plateforme de négoce
- 2- Règles de Matching
- 3- Typologie des ordres de bourse



INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

19 Bis, Rue Kamel Ataturk - 1001 Tunis, TUNISIE
T : +216 71 340 815
F : +216 71 340 806
E-mail : ifbt@planet.tn

www.ifbt.tn

CERTIFICATION
PROFESSIONNELLE
NEGOCIATEUR EN BOURSE



L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS

L'Institut de Formation de la Bourse de Tunis IFBT est le centre de formation de l'Association des Intermédiaires en Bourse AIB.

Il s'adresse aux professionnels de la finance et met à leur disposition une large gamme de formations qui préconisent le développement des connaissances et des compétences nécessaires à l'exercice de leurs fonctions dans un environnement financier en perpétuelle évolution.

LA MISSION DU NEGOCIATEUR EN BOURSE

La mission du négociateur en bourse consiste à négocier les opérations d'achat et de vente de produits financiers sur le marché boursier.

Il agit pour le compte de ses clients et doit, par conséquent, évaluer les tendances du marché en temps réel et déceler le ou les moments opportuns au cours d'une séance pour intervenir et effectuer les ordres. Autant de tâches qui nécessitent une parfaite connaissance à la fois des produits traités et des opérations sur titres, des textes législatifs et des techniques utilisées.

LA FORMATION "NEGOCIATEUR EN BOURSE"

La formation pour négociateurs est conçue pour répondre aux besoins des professionnels désirant acquérir ces connaissances.

Elle représente la préparation idéale pour l'obtention de la carte professionnelle obligatoire délivrée par l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB).

La formation se décline en deux volets : un volet théorique et un volet pratique.

Le volet pratique, sous forme de séances d'applications pratiques et d'essais, permet d'entraîner les candidats et de tester leur capacité à manipuler les différents outils du système de négociation et de gérer les événements afférents à une séance de cotation.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

La formation "Négociateurs en Bourse" s'adresse au personnel des Intermédiaires en Bourse appelé à négocier sur la plateforme de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Elle est particulièrement adaptée à des personnes ayant au minimum un Bac + 2 et une expérience d'une année ou plus.

QUELLE VALEUR AJOUTEE ?

Le certificat attribué par l'IFBT à l'issue de la formation est un diplôme de référence attestant de la maîtrise des mécanismes et des règles de négociation sur les plateformes boursières.

L'OBTENTION DE LA CARTE PROFESSIONNELLE

La formation prépare à l'examen, organisé par l'AIB, pour l'obtention de la carte professionnelle de "Négociateurs en bourse" exigé pour l'exercice du métier tel que prévu par la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°4 du 24/04/2000.

L'obtention de cette carte est conditionnée par la réussite à un examen comportant deux blocs :

- Un test écrit de contrôle de connaissances ;
- Un test pratique dont la validation dépend du nombre de fautes effectuées.

La délivrance de la carte de "Négociateur en Bourse" est conditionnée par la validation des examens théorique et pratique.